

Arrêté n° 26 03 09 P
Arrêté portant composition du jury d'admission du Master
domaine « Sciences, Technologies, Santé », mention « Ingénierie des systèmes complexes »
de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard

Le directeur

*Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;
Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM,
Vu les statuts de l'établissement ;
Vu le règlement des études Masters de l'année universitaire 2026-2027.*

Arrête

Article premier :

Le jury d'admission pour la première et deuxième année du Master « Sciences, Technologies, Santé », Mention « Ingénierie des systèmes complexes », parcours « Robotique et systèmes autonomes », « Simulation et Optimisation des Systèmes » et « Ingénierie Soutenable et Robuste » de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard pour l'année universitaire 2026-2027 est composé comme suit :

Président du jury : Frédéric HOLWECK

Membres du jury :

- Florence TYNDIUK
- Dominique CHAMORET
- Nathan CROMBEZ

Article 2 :

Le jury d'admission pour la première et deuxième année du Master « Sciences, Technologies, Santé », Mention « Ingénierie des systèmes complexes », parcours « Robotique et systèmes autonomes », « Simulation et Optimisation des Systèmes » et « Ingénierie Soutenable et Robuste » de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard pour l'année universitaire 2026-2027, se réunira les :

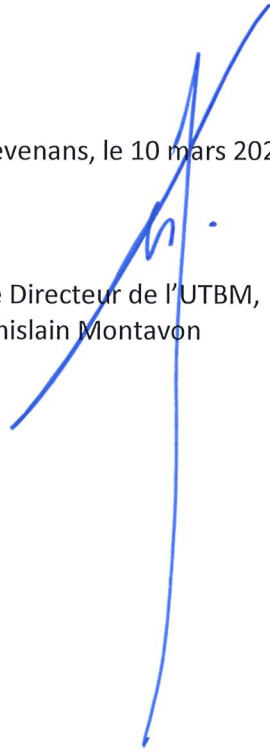
- **Mardi 31 mars 2026 à 10h30 – UTBM, Campus de Sevenans, Salle P250**
- **Mardi 21 avril 2026 à 10h30 – UTBM, Campus de Sevenans, Salle P250**
- **Judi 2 juillet 2026 à 10h30 – UTBM, Campus de Sevenans, Salle P250**

Article 3 : Transmission, Publication et Exécution

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Sevenans, le 10 mars 2026


Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain Montavon